

Image not found or type unknown



Comment ne pas repayer des frais de notaire

Par **steph24**, le **02/07/2013** à **16:16**

Bonjour à tous, je suis Kiné et propriétaire en nom propre des murs de 2 cabinets que j'exploite ainsi que d'un appartement que je loue , existe t il une possibilité de basculer ces biens immobiliers dans une structure (sci ou autres) à laquelle je paierai un loyer, sans avoir à payer une nouvelle fois des frais de notaires pour leur rachat. Merci beaucoup pour votre aide.